



Secrétariat général (SG)

Genève, le 16 novembre 2023

Réf.: **CL-23/47**

Contact: Mme Béatrice Pluchon – Aux États Membres de l'UIT;
 Télécopie: sg-registration@itu.int – Aux Membres de Secteur de l'UIT
 Courriel:

Objet: **Invitation aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts organisées du 22 janvier au 2 février 2024**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux réunions des Groupes de travail du Conseil et aux réunions des Groupes d'experts (GTC et GE) qui se tiendront du **22 janvier au 2 février 2024**, comme suit:

Lundi 22 janvier	Mardi 23 janvier	Mercredi 24 janvier	Jeudi 25 janvier	Vendredi 26 janvier
<p>GE-DEC482 Anglais seulement Salle A <i>(toute la journée)</i> EM + MS</p> <p>Date limite pour les contributions: 10 janvier 2024</p> <p>////////////////////////////////</p> <p>GTC-COP Anglais seulement Salle C <i>(toute la journée)</i> EM + MS + experts COP</p> <p>Date limite pour les contributions: 10 janvier 2024</p>	<p>GE-DEC482 <i>(toute la journée, suite)</i> //////////////////////////////////</p> <p>GTC-COP <i>(matin, suite)</i> -----</p> <p>GTC-LANG Anglais seulement Salle C <i>(après-midi)</i> <u>EM uniquement</u></p> <p>Date limite pour les contributions: 11 janvier 2024</p>	<p>GTC-FHR interprétation à la demande* Salle C <i>(toute la journée)</i> EM + MS</p> <p>Date limite pour les contributions: 12 janvier 2024</p>	<p>GTC-FHR <i>(toute la journée, suite)</i></p>	<p>GTC-FHR <i>(toute la journée, suite)</i></p>

* Les demandes d'interprétation dans une des six langues pour les réunions du GTC-FHR ou du GE-RTI se font au moment de l'inscription ou doivent être envoyées par courriel à l'adresse sg-registration@itu.int au plus tard le 15 décembre 2023.

EM= États Membres; MS= Membres de Secteur

//////// = réunions tenues en parallèle

----- = réunions tenues en suivant

Lundi 29 janvier	Mardi 30 janvier	Mercredi 31 janvier	Jeudi 1 février	Vendredi 2 février
<p><u>GE-RTI</u> interprétation à la demande* Salle C</p> <p><i>(toute la journée)</i></p> <p>EM + MS Date limite pour les contributions: 17 janvier 2024</p>	<p><u>EG-RTI</u> <i>(toute la journée, suite)</i></p>	<p><u>GTC-Internet</u> Anglais seulement Salle C</p> <p><i>(toute la journée)</i></p> <p><u>EM uniquement</u></p> <p>Date limite pour les contributions: 19 janvier 2024</p>	<p><u>GTC-Internet</u> <i>(matin, suite)</i></p> <p>-----</p> <p><u>GTC-SMSI & ODD</u> Anglais seulement Salle C</p> <p><i>(après-midi)</i></p> <p>EM + MS Date limite pour les contributions: 20 janvier 2024</p>	<p><u>GTC-SMSI & ODD</u> <i>(toute la journée, suite)</i></p>

* Les demandes d'interprétation dans une des six langues pour les réunions du GTC-FHR ou du GE-RTI se font au moment de l'inscription ou doivent être envoyées par courriel à l'adresse sg-registration@itu.int au plus tard le 15 décembre 2023.

EM= États Membres; MS= Membres de Secteur

----- = réunions tenues en suivant

Ces réunions auront lieu en présentiel au siège de l'UIT à Genève, avec possibilité de participation à distance pour les personnes qui ne sont pas en mesure d'être présentes physiquement aux réunions.

Vous trouverez en [annexe](#) des renseignements détaillés sur les modalités d'inscription et de soumission des contributions aux Groupes de travail du Conseil et aux Groupes d'experts, ainsi que d'autres renseignements pratiques et des informations sur la sécurité.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexe: 1

ANNEXE

Renseignements pratiques concernant les réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts

1 Inscription

Les inscriptions se feront **exclusivement en ligne**, à l'adresse suivante:

<https://council.itu.int/2024/en/about/working-groups/>.

Retrait des badges

Les participants pourront retirer leur badge au comptoir de retrait des badges sur présentation de leur identifiant d'inscription figurant dans leur courriel de confirmation, ainsi que d'une pièce d'identité ou d'un passeport officiel.

Les badges pourront être retirés au comptoir situé au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant) du **vendredi 19 janvier (après-midi) au vendredi 2 février 2024**.

2 Autres dispositions pratiques prévues sur demande

Assistance pour les formalités de visa

Une assistance administrative pour les **demandes de visa doit être sollicitée en ligne** lors de l'inscription. Les demandes de visa doivent être soumises au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

Participation à distance

Il est possible de **participer à distance** aux réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) et aux réunions des Groupes d'experts. Les demandes de participation à distance doivent être **soumises en ligne** lors de l'inscription.

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

Langues de travail

Les réunions auront lieu en anglais seulement, à l'exception des réunions du Groupe GTC-FHR et du Groupe d'experts sur le RTI, pour lesquelles des services d'interprétation seront fournis sur demande. Les demandes de services d'interprétation pour les réunions du GTC-FHR et du Groupe d'experts sur le RTI doivent être adressées au moment de l'inscription ou envoyées par courriel à l'adresse sg-registration@itu.int, au plus tard le **15 décembre 2024**.

Accessibilité

Les demandes concernant les besoins en matière d'accessibilité devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Le secrétariat de l'UIT fera de son mieux pour répondre aux besoins formulés, sous réserve des ressources disponibles.

3 Documentation

Ordres du jour et documents

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs de ces Groupes. Les réunions se dérouleront sans document papier. Des équipements de réseau local hertzien seront mis à la disposition des participants dans les salles de réunion.

Contributions

Les contributions aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts devraient être soumises le plus tôt possible, à l'adresse suivante: contributions@itu.int.

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 12 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion d'un Groupe de travail du Conseil qui travaille dans une seule langue sans traduction et au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion dont les travaux se déroulent dans les six langues officielles de l'Union.

Conformément à la [politique suivie par l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents](#), les contributions soumises aux Groupes de travail du Conseil/Groupes d'experts seront accessibles au public, sauf indication contraire de la part du ou des auteurs du document.

4 Réservation d'hôtel

L'UIT a pu obtenir des tarifs préférentiels auprès d'hôtels à Genève pour les délégués qui participent à ses réunions. La liste de ces hôtels, ainsi qu'un formulaire de réservation à **leur adresser directement**, sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx>.
